



Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

RBLSP – 0905

LE GOUVERNEMENT CANADIEN INVESTIT DANS LES RÉSERVES DE LA BIOSPHERE

AU LAC-SAINT-PIERRE, LA PÉRENNITÉ DES PROJETS EST ASSURÉE

Baie-du-Febvre, le 16 juillet 2009 – Le président de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre, monsieur Christian Hart, ainsi que son directeur général, monsieur René Raiche, ont l'honneur de vous aviser que le gouvernement du Canada a annoncé aujourd'hui qu'une somme de 5 millions de dollars sur cinq ans sera attribuée aux réserves de la biosphère du Canada et à l'Association canadienne des réserves de la biosphère. Pour la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre, cet investissement représente un montant de 285 000 dollars sur 5 ans, et ce, afin d'assurer la durabilité de ses projets.

Le gouvernement du Canada précise que son investissement « permettra la mise en place d'activités et de projets liés à la conservation, au développement durable et au renforcement des capacités dans les réserves de la biosphère. L'Association canadienne des réserves de la biosphère pourra ainsi renforcer son organisation, promouvoir les réserves de la biosphère auprès des communautés et devenir un modèle autonome pour les actions écologiques communautaires. De plus, cet investissement permettra à l'Association canadienne des réserves de la biosphère de coordonner des projets de surveillance environnementale, de promotion du tourisme durable ainsi que des initiatives pour faciliter l'agriculture durable, sensibiliser le public au développement durable et promouvoir les activités économiques durables. »

Les réserves de la biosphère sont des parties d'écosystèmes terrestres ou côtiers où citoyens, entreprises et gouvernements se sont engagés à vivre et à travailler davantage en harmonie avec la nature. Depuis le 9 novembre 2000, l'UNESCO a reconnu le Lac-Saint-Pierre comme réserve de la biosphère. Plusieurs années d'efforts et une foi inébranlable envers des principes de développement durable ont fait qu'une vaste région tout entière a adhéré à un projet porteur des plus prometteurs au Québec. Le territoire reconnu se situe à l'intérieur des municipalités régionales de comté (MRC) de D'Autray, de Pierre-De Saurel, de Nicolet-Yamaska, de Maskinongé, de Bécancour et de la ville de Trois-Rivières.

– 30 –

Source : Emilie Lepage

Responsable des communications et du partenariat

Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre

1.450.783.6466

emilie@biospherelac-st-pierre.qc.ca